

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RE3103 AFP et stage 3.3 : élargir son contexte professionnel			
Ancien Code	PERE3B13AFPS3	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EEB3130		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (dileol@helha.be) Djamila SI-LARBI (silarbid@helha.be) Benoit WAUTELET (wauteletb@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Séverine MULLER (mullers@helha.be) Catherine GOOR (goorc@helha.be) HELHa Loverval Fabiienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) Henri François LORIAU (loriauh@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'adresse aux étudiants en formation initiale – section 3 – et vise à élargir leur contexte professionnel. À travers un atelier de formation professionnelle (AFP) et un stage en classe de primaire ou en enseignement spécialisé, les étudiants découvrent les réalités du terrain, s'initient à la conception de situations d'apprentissage et développent une posture professionnelle réflexive et collaborative.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et

- réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
 Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
- 1.3.1 s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française
 - 1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection
 Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel
 - 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 2 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

- Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
 Sous Compétence 2.2 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
- 2.2.1 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
 Sous Compétence 2.3 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience
- 2.3.1 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

- Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- 3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

- Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle
- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle
 Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
 Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Domaine 1 : les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel (AAT1, 2 et 3)

S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école

Respecter le cadre

Faire preuve d'une attitude professionnelle

À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision de l'enseignant.e du primaire et expliciter son rôle comme acteur du changement en mettant en évidence les différences avec l'enseignant.e du secondaire.

Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maîtres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...

Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication

Maitriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés

Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis

Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée

Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme ou les référentiels.

Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline

Co-construire avec les accompagnants un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon

Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels

Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)

Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques

Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants

Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels

Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient

Porter un regard critique sur les ressources

Communiquer des consignes claires et précises

Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation

Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix

Maitriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)

Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public

Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)

Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans l'enceinte de l'école, prévention harcèlement...)

Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements

Observer/Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive
Gérer la copie/la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)

Assurer un rythme de travail adéquat

Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)

Anticiper, organiser les écrits du tableau lors de la préparation de leçon et l'appliquer lors de la prestation
Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...) adaptés aux didactiques de leur(s) discipline(s) et à l'âge des apprenants

Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble

Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)

Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future

Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés

Développer des pratiques innovantes et créatives

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE3B13AFPS3A AFP 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir	60 h / 2 C
PERE3B13AFPS3B Stage 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoi	60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE3B13AFPS3A AFP 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir	20
PERE3B13AFPS3B Stage 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoi	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation prendra la forme d'une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Cette unité est en lien avec la visée transversale du TC :

découvrir le monde scolaire, la diversité des filières et des options qui s'ouvrent après le tronc commun et mieux connaître le monde des activités professionnelles.

Liens avec d'autres UE :

UE3101

UE3102

UE tuilage de la sous-section

R1302 Découvrir le jeune enseignant

R3001 Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et réguler les apprentissages

Les ateliers de formation pratique (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loveral@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir			
Ancien Code	13_PERE3B13AFPS3A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEEB3131		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) Henri François LORIAU (loriauh@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement, destinée aux étudiants de la section 3 dans le cadre de la réforme RFIE, vise à élargir leur compréhension du contexte professionnel de l'enseignement primaire. À travers un atelier de formation professionnelle (AFP) et un stage en classe de primaire, les étudiants découvrent les réalités du terrain, s'initient à la conception et à la gestion de situations d'apprentissage, et développent progressivement leur posture professionnelle. L'UE favorise l'acquisition de gestes professionnels, la collaboration avec les acteurs du terrain, et la réflexion sur les pratiques pédagogiques, dans une dynamique inclusive et évolutive. Elle constitue une étape importante dans le développement de leur identité professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école
- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision de l'enseignant.e du primaire et expliciter son rôle comme acteur du changement en mettant en évidence les différences avec l'enseignant.e du secondaire
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme ou les référentiels.
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Co-construire avec les accompagnants un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques
- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels
- Porter un regard critique sur les ressources
- Communiquer des consignes claires et précises
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles

- (préparation – évaluation – tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
 - Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)
 - Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
 - Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans l'enceinte de l'école, prévention harcèlement...)
 - Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
 - Observer/Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive
 - Gérer la copie/la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
 - Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
 - Assurer un rythme de travail adéquat
 - Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des règlementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
 - Anticiper, organiser les écrits du tableau lors de la préparation de leçon et l'appliquer lors de la prestation
 - Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot,
 - OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...) adaptés aux didactiques de leur(s) discipline(s) et à l'âge des apprenants
 - Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble
 - Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)
 - Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
 - Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
 - Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés
 - Développer des pratiques innovantes et créatives

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Situations d'enseignement-apprentissage :

- Préparations de leçons (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal...)

Outils pour la pratique de classe :

Le numérique en pédagogie (supports et contenus numériques, les règlementations, ...)

Le travail collaboratif et la coopération

Démarches d'apprentissage

- Co-construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves
- Productions d'outils pour la classe (co-enseignement, supports et contenus numériques, ...)
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).
- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain
- Accompagnement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement (feed-backs personnalisés).

Sources et références

Tout document déposé sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée. Elle se fera sur base :

- des rapports de visite des formateurs et du maître de stage
- d'un examen oral permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants.

Une présence réelle en classe de 100% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe de 100% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée et du bilan de stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg + Exo	100	Stg + Exo	100

Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en juin une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée en août. Les résultats négatifs obtenus lors du stage ne sont pas remédiabes, seul l'examen oral l'est.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en juin/en août et du bilan de stage.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée.

A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Conformément à l'article 76 du RGE

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir			
Ancien Code	13_PERE3B13AFPS3B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEEB3132		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Henri François LORIAU (loriauh@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose une immersion en classe de primaire. Les étudiants participent à la vie de la classe, collaborent avec les enseignants et prennent en charge certaines activités d'apprentissage, dans une dynamique de développement professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école Respecter le cadre Faire preuve d'une attitude professionnelle
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maîtres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme ou les référentiels.
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Co-construire avec les accompagnants un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation) Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques
- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels
- Porter un regard critique sur les ressources Communiquer des consignes claires et précises
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...) Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans l'enceinte de l'école, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Observer/Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière

- constructive
- Gérer la copie/la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
- Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...) Assurer un rythme de travail adéquat
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des règlementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Anticiper, organiser les écrits du tableau lors de la préparation de leçon et l'appliquer lors de la prestation
- Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...) adaptés aux didactiques de leur(s) discipline(s) et à l'âge des apprenants
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAST et genre)
- Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
- Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés
- Développer des pratiques innovantes et créatives

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Situations d'enseignement-apprentissage :

- Préparations de leçons (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal...)

Outils pour la pratique de classe :

Le numérique en pédagogie (supports et contenus numériques, les règlementations, ...) Le travail collaboratif et la coopération

Démarches d'apprentissage

- Le stage en primaire vise à initier l'étudiant à la pratique enseignante dans le cadre du tronc commun. Il commence par une phase d'observation en classe afin de comprendre l'organisation des apprentissages et les pratiques pédagogiques. L'étudiant prépare ensuite des leçons en autonomie, en s'appuyant sur les ressources mises à disposition et sur les conseils des formateurs.
- Durant les deux semaines de stage, il assure plusieurs prestations en classe (environ quatre à six heures par semaine) et participe à un projet interdisciplinaire favorisant la collaboration entre enseignants. Ces activités permettent de développer des compétences liées à la planification, à la gestion des apprentissages et à la communication pédagogique.
- En complément, l'étudiant prend part à la vie de l'école à travers des activités dans et hors des classes, telles que la concertation, la remédiation ou la surveillance. Cette immersion vise à renforcer son rôle d'acteur éducatif et à élargir sa compréhension des missions de l'enseignant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement (feed-backs personnalisés).

Sources et références

Tout document relatif au stage déposé sur ConnectED

Plaquette de stage

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée. Elle se fera sur base :

- des rapports de visite des formateurs et du maître de stage
- d'un examen oral permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants.

Une présence réelle en classe de 100% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe de 100% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée et du bilan de stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg + Exo	100	Exo	100

Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en juin une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée en août. Les résultats négatifs obtenus lors du stage ne sont pas remédiables, seul l'examen oral l'est.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en juin/en août et du bilan de stage.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée.

A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Conformément à l'article 76 du RGE

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).